



Quelles sont les obligations financières d'un époux/famille

Par **pasky**, le **14/02/2011** à **11:27**

Bonjour,

Depuis 18 mois mon époux, avec lequel je suis mariée sous le régime de la communauté depuis 28 ans, agit de façon "bizarre". Il travaille à Marseille et a un appartement en bord de mer. Il ne rentre que de façon aléatoire.

Il s'est ouvert un compte dans une autre banque, sur lequel il fait virer son salaire et sa pension militaire, a résilié les comptes joints, et a récupéré tous les documents concernant notre couple (assurances vie, souscription d'action, mutuelle, sécurité sociale).

Bien sur il continue de payer les factures du domicile, mais veut que je participe aux impôts fonciers locaux et sur le revenu, sans parler de l'électricité, l'eau et tout le reste. Nous avons 3 enfants, dont une encore à charge (elle fait des études à Albi). Etude qu'il ne veut pas assumer, hormis pour le loyer du studio qu'elle occupe.

Donc je pourvois à ces frais, essence, nourriture, vêtements, fournitures scolaires, et argent de poche, ainsi qu'aux miens.

Je suis actuellement en contrat CAE, qui prend fin le 25 mai 2011, et je suis désespérée, à cette idée. A QUEL RECOURS PUIS JE PRÉTENDRE ?

Par **Laure11**, le **14/02/2011** à **14:29**

Contactez un avocat rapidement.

Par **Domil**, le **14/02/2011** à **15:37**

oui, il prépare le divorce en étant conseillé, lui, par un avocat